



## Les chartes de qualité

- **Menuiseries 21**
- **charpentes 21**
- **Maisons bois 21**



**Animation:**

**Didier SAUVAGE**

**IRABOIS**



**IRABOIS**  
INSTITUT DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU BOIS



## Pourquoi 21?



**> Associer le bois matériau naturel et renouvelable aux objectifs de développement durable fixés par l'agenda 21.**

*L'agenda 21 est un programme mondial d'actions orientées sur la mise en œuvre du développement durable. Il a été adopté par les signataires de la déclaration de Rio en 1992.*



## Pourquoi 21?



- > Des objectifs et des principes d'action pour le secteur des produits de la construction
- > Adopter des codes de conduite précisant les meilleures pratiques écologiques...



 Nations Unies  
Développement durable

## Pourquoi 21?

- > L'accent est mis sur les petites et moyennes entreprises.
- > Les signataires des chartes 21 s'engagent à réduire l'impact de la fabrication de leurs produits sur l'environnement.



## A L'origine, l'exemple de Menuiseries 21

### Objectifs:

- >Mettre en valeur et faire reconnaître le savoir-faire dans le domaine de la fabrication des fenêtres bois sur mesure.
- >Une démarche basée sur
  - La qualité technique.
  - La qualité environnementale.
  - La qualité de service.



- **Qualité technique**
  - Attestation de conformité aux normes
  - Affichage des performances
  - Mise en place d'un CPU
- **Qualité environnementale**
  - Un engagement de progrès: réduction de l'impact environnemental de la fabrication des fenêtres bois
- **Qualité de service**
  - Remise d'une fiche d'utilisation et d'entretien



FCBA



ADEME



## Dans la lignée de menuiseries 21:

- >Créée par les membres du groupe charpente taillée de la FFB CMP.
- >Une démarche de progrès basée sur des engagements :
  - De qualité technique
  - De progrès environnementaux
  - D'amélioration des conditions de travail.





## Principes Fondateurs:

>Volonté de mettre en valeur le métier de charpentier.

Constat: >Le savoir-faire réside dans la conception.

>Le métier est le même avec ou sans robot.

>Volonté de favoriser les échanges de travail.

>Volonté de mutualiser les moyens.

>Volonté de s'engager dans une démarche environnementale.

>Volonté d'améliorer les conditions de travail.

>Volonté de promouvoir la charpente bois traditionnelle taillée sur mesure.



## Qualité technique:

### >évaluation sur les quatre étapes du processus:

- Conception: *étude DAO spécifique pour chaque affaire.*
- Approvisionnements: *conformité aux normes.*
- Fabrication: *conformité au référentiel*
- Mise en œuvre: *qualification des poseurs*



## Progrès environnementaux:

- **Engagements de progrès mesurés sur 3 indicateurs :**
  - Approvisionnement en bois issus de forêts gérées durablement. *augmentation de la part des bois éco-certifiés sur le volume total*
  - Tri des déchets et recyclage à justifier
  - Limitation des C.O.V : *diminution des solvants au profit des phases aqueuses*



## Progrès environnementaux:

### > État des lieux approvisionnements :

- 4 entreprises engagées certifiées PEFC.
- D'autres démarches en cours.
- Moyenne pondérée du groupe proche de 70% « éco certifiée ».
- Un progrès constant de l'amont.

## **Progrès environnementaux:**

### **> Traitement des déchets :**

- **Tri obligatoire**
- **70% des déchets sont déclarés valorisés**
- **Projet de contrôle en entreprise**

## **Amélioration des conditions de travail:**

> Basée sur l'évaluation des risques et la mise en œuvre de plan d'actions.

contrat de progrès OPPBTP

> Progrès mesurés sur trois indicateurs:

- Port manuel de charges.
- Risque poussières de bois
- Autre risques liés au travail mécanique du bois.



## Fonctionnement:

- >Une Charte qui s'appuie sur un référentiel et un règlement.
- >Un suivi externe assuré par Socotec.

- Mission d'accompagnement adaptée à la taille de chaque entreprise
- Mission d'évaluation
- Participation au comité

### >Les services de l'OPPBTP

- Évaluation des risques
- Plan d'actions
- Évaluation
- Participation au comité





### **Actions en développement :**

- > Augmenter le nombre de signataires pour constituer un véritable réseau national
- > Qualifier les assemblages de charpente (queues d'arondes, chevilles...)
- > Publier l'Analyse de Cycle de Vie des charpentes traditionnelles réalisée avec le FCBA
- > Travailler avec l'amont sur l'amélioration des approvisionnements
- > Améliorer l'outil de mesure environnemental
- > Publier un guide de pose
- > Participer à la normalisation





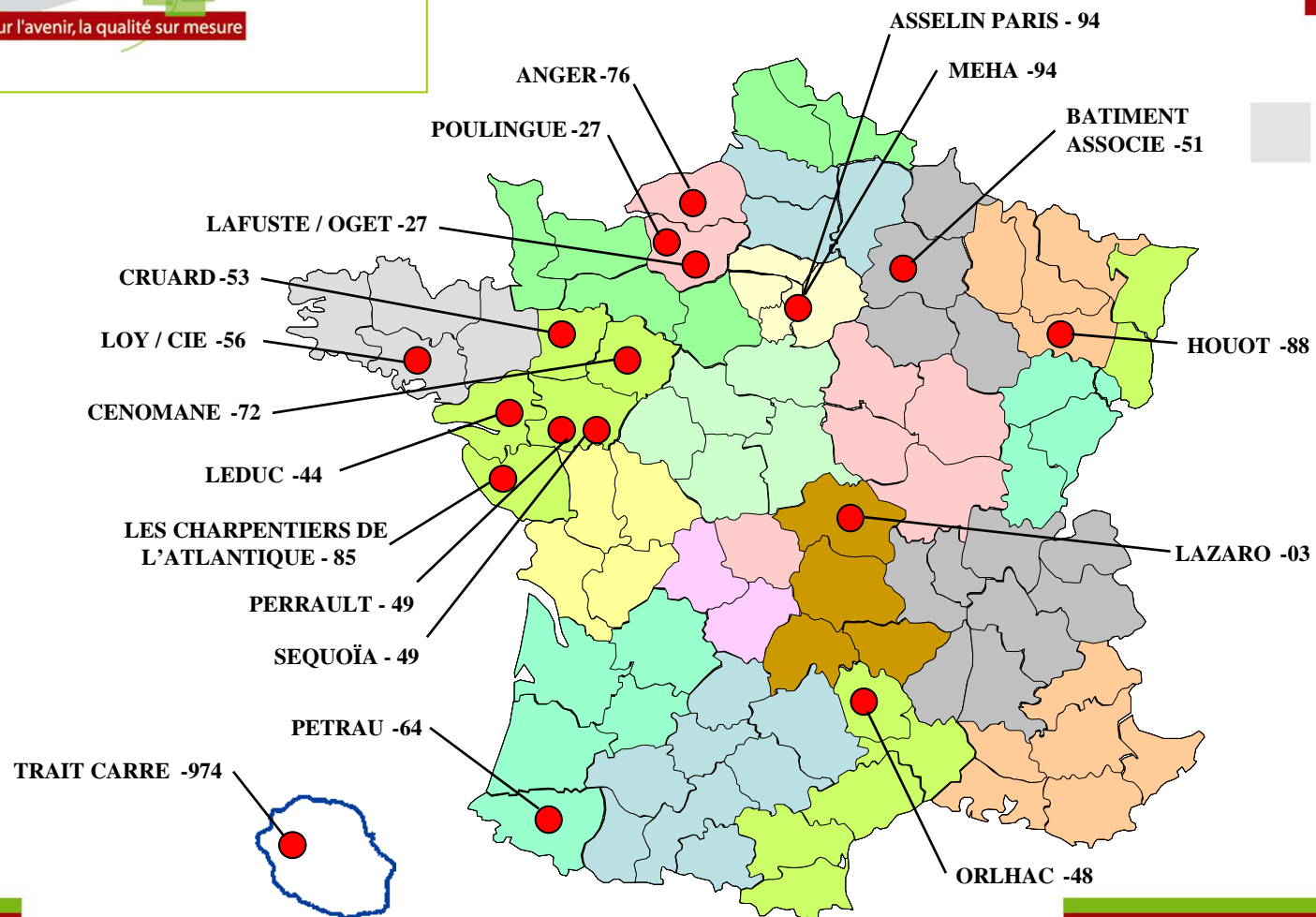
## Maisons bois 21

### Dans la lignée des chartes 21:

- > Pilotée par AFCOBOIS
- > Animée par IRABOIS
- > Une démarche de progrès basée sur des engagements :
  - De qualité technique des ouvrages
    - Conception
    - Fabrication
    - Mise en œuvre
  - De progrès environnementaux

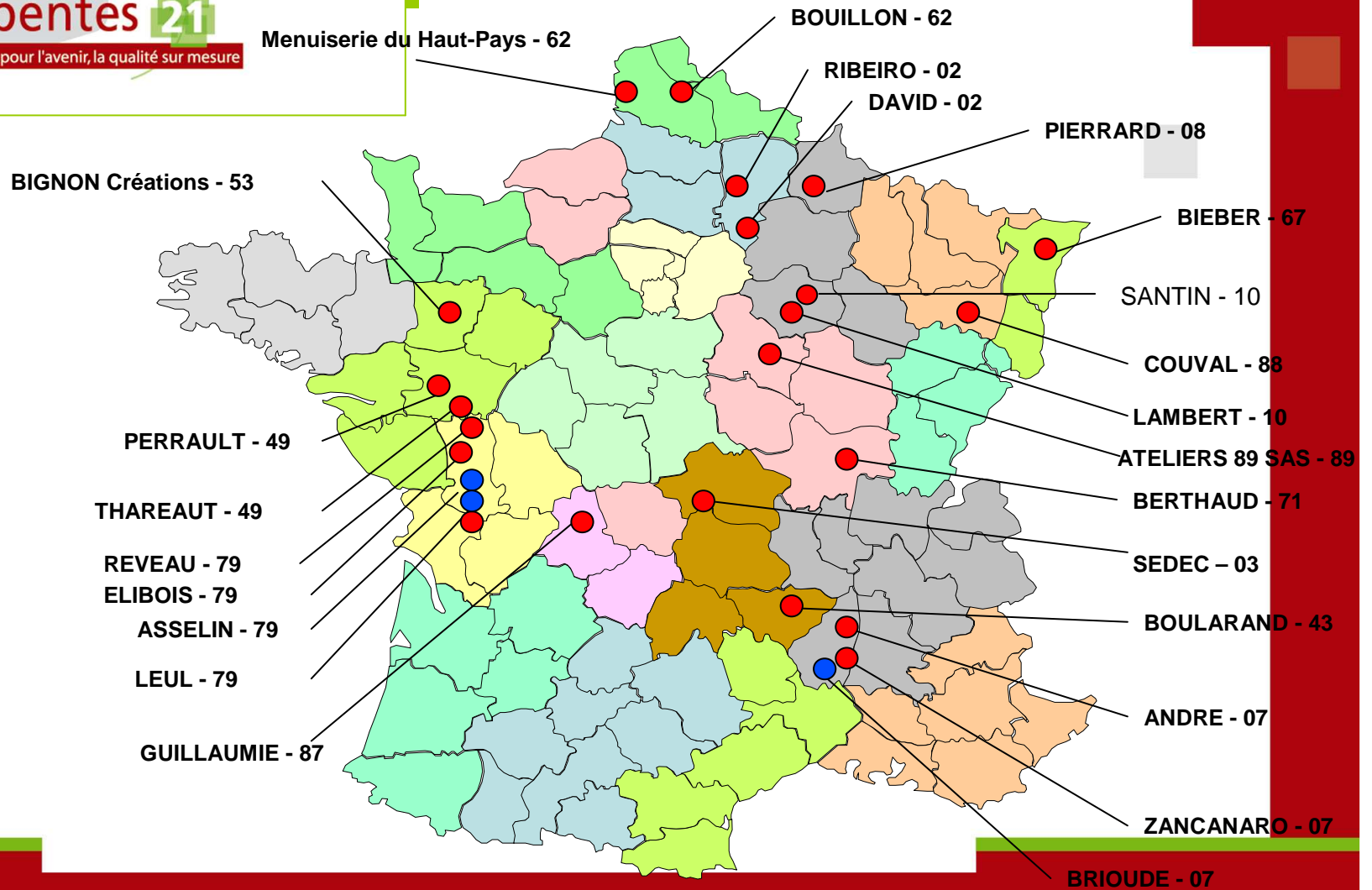


## 18 signataires charpentes 21





## 23 signataires menuiseries 21





## **Vous aussi rejoignez les chartes 21 et bénéficiez:**

- >d'un accompagnement individualisé.
- >des échanges entre professionnels.
- >de la force d'un réseau.

**sites :** [www.charpentes21.com](http://www.charpentes21.com) – [www.menuiseries21.com](http://www.menuiseries21.com)

- >consultez la liste des signataires.
- >téléchargez la charte et les documents techniques



## Questions-réponses

## Le coût de la démarche:

>Phase 1: Méthodologie initiale:	650 € HT
>Phase 2: déploiement en entreprise:	1 250 € HT.
Total étape initiale:	1 900 € HT.
>Phase 3: évaluations :	1750 € HT
>Phase 4: Comité:	400 € HT.
Total suivi annuel:	2 150 € HT.